



BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT DES CHEQUES VACANCES ANCV

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'ENVOI :

Rappel : L'inscription sera considérée comme définitive qu'après réception du règlement de l'acompte dans un délai maximum de 14 jours.

Merci de remplir le bordereau d'accompagnement (*ci-dessous*) et de l'envoyer avec vos chèques vacances par courrier recommandé avec A/R à l'attention de :

**AVEA, Service Client
8 rue Brillat Savarin
75013 PARIS**

Impératif : le règlement de votre solde est à envoyer au plus tard 30 jours avant le départ



Exemplaire à découper et à remettre à AVEA La Poste en complément des chèques vacances ANCV

Zone à compléter par vos soins :

RÈGLEMENT PAR CHÈQUES VACANCES ANCV

➔ Référence Famille : _____

➔ Nom : _____

➔ Prénom : _____

➔ Téléphone : _____